

## **Premières décisions de V. Peillon sur l'évolution des métiers de l'éducation : analyse du SNIA-IPR**

-----

Le SNIA-IPR-UNSA prend acte des premières décisions publiées par le Ministre sur l'évolution des métiers de l'éducation. Il note que l'accent est mis en priorité sur l'école primaire, conformément à la logique de la Refondation.

Le SNIA-IPR reste cependant vigilant et en attente. En première lecture, on pourrait penser que les enseignants du second degré ne sont accompagnés que par leurs pairs (travail d'équipe en collège, professeurs formateurs placés dans le réseau des ESPE et animant le réseau des professeurs tuteurs) et que le guidage pédagogique proviendrait essentiellement de ces formateurs.

Le rôle d'expertise des IA-IPR est passé sous silence, dans l'articulation avec le métier d'enseignant formateur : Qui identifie et certifie les professeurs formateurs ?  
Qui les manage ?

Le SNIA-IPR rappelle que les IA-IPR, par leur origine professionnelle et les évaluations effectuées dans les établissements du second degré, sont les mieux à même pour reconnaître et valoriser les nouvelles tâches et responsabilités des enseignants du second degré.